

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le treize octobre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame LHOPITAL Monique, Maire.

Étaient présents : Mme FABLE Michèle, M. MAZURE Mathias, M. TOUCHARD Fabien, M. GAUTIER Gaël, Mme HASCOET Caroline, Mme RUILLE Isabelle, M. GÉRARD Bastien, M. GIRARD Philippe, M. LAUNAY Gildas et M. CHAUVEAU Didier.

Secrétaire de séance : M. GIRARD Philippe

Date de convocation : 08/10/2020

Date d'affichage : 08/10/2020

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 11

ORDRE DU JOUR

- Avis sur extension d'un élevage de vaches laitières sur la commune d'Avessé ;
- Tarifs assainissement 2021 ;
- Proposition achat parcelle AA50 ;
- Demande de subvention La Chantenaysienne ;
- Délégation de signature du Maire pour les contrats à durée déterminée

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

- Devis pose défibrillateur
- Demande aide CCAS

DEVIS POSE DEFIBRILLATEUR
(2020-10-01)

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que le défibrillateur a été livré et qu'il convient de le faire poser. Pour se faire, elle leur présente un devis de l'entreprise 2MElec pour un montant de 296,97 €.

Les membres du Conseil municipal donne leur accord à Madame le Maire pour signer ce devis et décident de placer le défibrillateur sur le mur de la mairie.

AIDE CCAS
(2020-10-02)

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'une demande d'aide a été établie par une assistante sociale auprès du CCAS de la commune. Les membres de la Commission du CCAS ont décidé d'allouer 300 € dans le cadre de cette demande.

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité la décision de la Commission du CCAS.

AVIS SUR EXTENSION D'UN ELEVAGE DE VACHES LAITIERES SUR LA COMMUNE D'AVESSE
(2020-10-03)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier de la préfecture sollicitant l'avis du Conseil municipal concernant l'extension d'un élevage de vaches laitières se situant au lieu-dit « La Touche Albert » sur la commune d'Avessé avec mise à jour du plan d'épandage.

Les membres du Conseil municipal émettent un avis partagé sur le sujet. En effet, ceux-ci jugent que ce projet ne contribue pas à préserver l'authenticité de notre village rural étant donné que l'extension de cet élevage se fait par l'acquisition d'exploitations agricoles qui restent inhabitées et dont les bâtiments sont à l'abandon.

Ce système empêche l'installation de jeunes agriculteurs et de nouvelles familles et entraîne une baisse de la démographie locale.

TARIFS ASSAINISSEMENT 2021
(2020-10-04)

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de fixer les tarifs de redevance assainissement pour l'année 2021 comme suit :

Les usagers raccordés au réseau d'assainissement collectif possédant un compteur d'eau :

- 28 € le montant de l'abonnement semestriel,
- 1 € / m³ d'eau consommée.

Les usagers qui ne s'approvisionnent pas ou peu en eau sur le réseau public et qui rejettent dans le réseau d'assainissement collectif des eaux en provenance de puits :

- 28 € le montant de l'abonnement semestriel,
- Une consommation de 60 m³ par habitation à 1 € / m³

PROPOSITION ACHAT PARCELLE AA50
(2020-10-05)

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que, dans le cadre du futur projet de construction de la salle multi activités, elle et Michèle FABLE, son adjointe, avaient été se renseigner du prix de vente de la parcelle AA50 auprès de ses propriétaires. Elle précise que celle-ci a une superficie de 3 500 m² et est située hors zone urbanisée.

Dans un premier temps, les propriétaires souhaitaient vendre cette parcelle 4 000 €.

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'à leur deuxième visite, les propriétaires avaient changé d'avis et souhaitaient la vendre 20 000 €. Considérant la proposition trop élevée vis-à-vis de la première offre, Madame le Maire avait refusé cette offre auprès des propriétaires.

Elle informe les membres du Conseil municipal que les propriétaires ont revu leur décision et souhaitent finalement la vendre 6 000 €.

Les membres du Conseil municipal donnent leur accord, à l'unanimité, sur le principe pour accepter cette offre d'achat de 6 000 € sous réserve de clauses suspensives. En effet, cette parcelle doit tout d'abord être sondée, ce qui permettra par la suite de solliciter le Préfet afin de pouvoir la rendre constructible.

DEMANDE DE SUBVENTION LA CHANTENAYSIEENNE
(2020-10-06)

Madame le Maire présente aux membres du Conseil municipal une demande de subvention émise par la Chantenaysienne.

Madame le Maire précise qu'une subvention est habituellement versée à la Chantenaysienne permettant d'avoir la présence des musiciens lors de la cérémonie du 11 novembre et du repas et feu d'artifice organisés au début de l'été par le Comité des fêtes.

Les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de réétudier cette demande en 2021, considérant que l'année 2020 est une année difficile au vu de la situation sanitaire et que donc aucune intervention de la Chantenaysienne n'a pu avoir lieu.

DELEGATION DE SIGNATURE DU MAIRE POUR LES CONTRATS A DUREE DETERMINEE **(2020-10-07)**

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires ou d'agents contractuels de droit public indisponibles des les hypothèses exhaustives suivantes énumérées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 :

- temps partiel ;
- congé annuel ;
- congé de maladie, de grave ou de longue maladie ;
- congé de maternité ou pour adoption ;
- congé parental ;
- congé de présence parentale ;
- congé de solidarité familiale ;
- accomplissement du service civil ou national, du rappel ou du maintien sous les drapeaux ou de leur participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelles, de sécurité civile ou sanitaire ;
- ou enfin en raison de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Les membres du Conseil municipal autorisent Madame le Maire à recruter des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.

Madame le Maire sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

Affaires diverses

- Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal le compte rendu relatif à la qualité comptable pour l'année 2019 transmis par le percepteur. Les résultats sont excellents.
- Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal d'un document établi par Sylvie TOLMONT.
- Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'une présentation du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe (SDIS) aura lieu le 3 novembre 2020 à 18h et leur propose d'y participer s'ils le souhaitent ;
- Madame le Maire fournit à chacun des membres du Conseil municipal un exemplaire du document des risques majeurs de la commune établi par la Direction Départementale des Territoires de la Sarthe dans le cadre du DICRIM ;
- Fabien TOUCHARD, 1^{er} adjoint, expose aux membres du Conseil municipal un compte rendu de la réunion de la commission bâtiments ayant eu lieu le 28 septembre dernier et de la commission environnement ayant eu lieu le 14 septembre :

Commission bâtiments :

- Ecole :
 - prévoir la réfection de la toiture du bâtiment de l'école en plus de celle du préau et de la petite maison, demande de devis à solliciter auprès des entreprises ;
 - peinture hall de l'école ;
 - peinture des fenêtres et portes du réfectoire ;
 - réfection du mur mitoyen école/riverain ;

- Restaurant :
 - fenêtres à l'étage, dans l'attente de la demande officielle du locataire.
- Mairie :
 - rafraîchissement de la salle du Conseil et des toilettes ;
 - étagère d'archives à monter.
 - porte du puits à consolider et à repeindre ;
 - local (entrepôt congélateur) à rafraichir.
- Plan d'eau :
 - installer l'électricité dans les sanitaires.
- Eglise :
 - plancher et échelle fragilisés dans le clocher.
- Lavoir :
 - pose d'un éclairage festif.
- Voirie :
 - réfection de la voirie rue des lavandières.

Commission environnement

- Cimetière
 - entretien, désherbage, fleurissement ;
 - relevé de 5 tombes.
- Plan d'eau
 - taille des saules pleureurs ;
 - clôture de la lagune ;
 - tailler la haie du parking;
 - pose de cages à ragondins.
- Mairie
 - ancien terrain de boules à mettre en herbe ;
 - retirer 2 arbres place de la Chauvinerie.
 - pose de bancs dans le village.
 - déplacement bacs à fleurs + radar pédagogique.
- Gué des blés
 - installation de signalisation pour délimiter le parking.

- Madame le Maire propose aux membres du Conseil municipal de fixer une journée bénévole pour effectuer différents travaux dans le village. Cette journée est donc fixée au 7 novembre 2020 de 8h30 à 13h. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants.

La séance est levée à 23h06.